



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 6 juin 2007

Date de la convocation 29 mai 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Paulhan
<p><b>Présents :</b></p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance            MM Jean Noël SATGER, JM FERRIERES, Aspiran            Mme Françoise REVERTE, Aspiran            MM Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Cabrières            M Claude REVEL, Canet            Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN Canet            Mme Maryse FLORENTIN, M Xavier GARCIA, Canet            M Jean Claude LACROIX, Ceyras            MM Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE            M Henri SOBELLA, Clermont l'Hérault            M Bernard FABREGUETTES, Clermont l'Hérault            Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault            M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault            M Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès            M André RUAS, Lieuran Cabrières            MM Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons            MM François LIEB, Jean Louis LACROIX, Nébian            M Guilhem DARDE, Mme Noël GROS Octon            MM Jean Jacques LEBREAU, Jean Luc BIROUSTE            MM Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan            MM Christian BILHAC, Joël AZAM, Péret            M Jacques MONTAGNE, Péret            Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc            M Pierre MAROUILLAT, Usclas D'Hérault            M Bernard KOHN, Villeneuve</p>		<p><b>Procurations :</b></p> <p>M. Robert ARNOU à M. Jean Jacques LEBREAU            M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX            M. René GALTIER à M. Alain CAZORLA            Mme Marie Hélène GUERRE à M Gilbert GARROFE            M. Gérard SAEZ à M. Alain MATHIEU            Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER</p>

**Objet : Organisation des nuits du vin – Fixation du prix de vente des verres « Pass Dégustation ».**

Monsieur BILHAC informe les membres du conseil que dans le cadre des conventions de partenariat à intervenir entre la Communauté de communes du Clermontais et les communes de CANET, CLERMONT L'HERAULT et PAULHAN concernant l'organisation des « Nuits du Vin 2007 », il est prévu que la communauté de communes prendra à sa charge l'achat et la mise en vente de verre « Pass' Dégustation » sur le stand d'information et d'accueil tenu par elle.

En conséquence, Monsieur BIHAC propose de fixer le prix de vente du verre « **Pass Dégustation** » à la somme de 1.50 euros.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote du conseil.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BILHAC, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de fixer le prix de vente du verre « Pass Dégustation » concernant les « Nuits du vin 2007 » à la somme de 1.50 euros.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO